

LA TOUVRE

n°6

Automne-hiver
2002



Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal
d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre

Journée du patrimoine

Page 2

La trouve vue de l'intérieur

Page 2

Mot du technicien- rivière

Page 2

Le SIAHP au quotidien

Page 2

Fiche technique : la Berle

Page 3

La trouve vue de l'intérieur

Page 2

Conseil de plantation

Page 3

Les glissières à canoës

Page 3

Les ouvrages à poissons

Page 3

Etonnant !

Page 4

Questions du jour

Page 4

Plongées-recensement

Page 4

Les envahisseurs

Page 4

Vers de nouveaux projets



Edito

La Touvre est un espace de vie en perpétuel mouvement. Ce nouveau numéro de notre semestriel en porte une fois de plus le témoignage à travers les divers articles transmis aimablement par les organisateurs d'activités aussi diverses que la plongée, la pêche, le canoë ou le patrimoine, qu'ils en soient ici remerciés. Nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui ont en commun l'attachement à notre rivière.

Toutes les activités sur notre cours d'eau demeurent dépendantes de sa qualité environnementale. Les berges et les divers ouvrages hydrauliques constituent autant de structures qui conditionnent les niveaux d'eau, la qualité des écoulements et la sécurité de la navigation. L'observation directe en descendant la rivière en canoës, confirmée par la vidéo de survol de la Touvre en hélicoptère, réalisée au printemps dernier par la cellule rivière du Département de la Charente, révèle une très grande disparité dans l'état des berges. De nombreux propriétaires riverains, grâce à un entretien régulier en assurent la bonne tenue sur leur propriété. En revanche certaines berges, notamment au niveau des îles et des secteurs moins urbanisés, sont laissées à l'abandon (arbres morts sur pied, chablis, embâcles...) et ne semblent jamais avoir été entretenues depuis les travaux de 1986 réalisés par le S.I.A.H.P. Même si un gros travail a été réalisé par le Syndicat suite à la tempête de 1999, des secteurs n'ont pas été dégagés. D'autre part, depuis une douzaine d'années, de nombreux aulnes dépérissent, touchés par la maladie.

Outre les enjeux hydrauliques (envasement de certains secteurs, érosions...) qui, après une étude détaillée des ouvrages, nécessiteront à moyen terme d'importantes interventions, cette situation génère des problèmes de sécurité du fait de l'importante fréquentation de la rivière tant par les pêcheurs que les canoëistes. Il convient donc d'agir pour redonner ses capacités environnementales et hydrauliques à la Touvre et sécuriser ses abords. Telles sont les prochaines missions du Syndicat et de ses partenaires.

Daniel OPIC
Président du SIAHP de la Touvre
Adjoint au maire de Gond-Pontouvre
Conseiller Régional

Le SIAHP (Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique et piscicole) de La Touvre a été créé par arrêté préfectoral du 12 novembre 1969. Il regroupe les communes de Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle et Gond-Pontouvre. Son siège social est à Gond-Pontouvre. Son Président est Daniel OPIC, adjoint au maire de Gond-Pontouvre. Chaque commune est représentée par deux délégués. Les élus sont assistés par un technicien rivière, Vincent RIBOT. Le Syndicat a pour fonctions : l'aménagement hydraulique et piscicole de la Touvre, ainsi que sa valorisation. Plus concrètement, le Syndicat assure toute une série de missions d'assistance aux riverains ou usagers de la Touvre.
Contact : 89, rue Pasteur 16160 Gond-Pontouvre -
Tél/fax 05 45 38 16 71 - siahp.touvre@wanadoo.

Le SIAHP au quotidien

Afin de découvrir les diverses activités et missions du Syndicat, nous vous proposons de suivre la simulation de ce que peut être une « grosse » journée de Vincent RIBOT, le technicien rivière du SIAHP.

8 h 30 : Vincent RIBOT arrive au siège du syndicat. C'est le début de la journée, écoute du répondeur, lecture du courrier et relève des messages électroniques.

8 h 45 : Le téléphone sonne. Un riverain a des problèmes d'envasement au bord de sa parcelle, suite à une modification de l'écoulement...

Rendez-vous est pris sur place, le soir même selon les disponibilités du riverain.

8 h 50 : Vincent RIBOT saute dans son camion afin de réaliser l'inspection des différentes parcelles aménagées par le SIAHP. Outre l'entretien des plans et des panneaux, Vincent se livre à l'inévitable (et inintéressante) séance de ramassage des déchets... Sur le lieu de l'intervention, Vincent RIBOT est interpellé par le propriétaire d'un moulin que les passages de canoës dérangent. Une discussion s'engage, au cours de laquelle Vincent RIBOT joue pleinement son rôle de médiateur entre les différents utilisateurs de la rivière, mais il est déjà 10 h et Vincent a rendez-vous avec au Conseil Général.

10 h 15 : Arrivé au Conseil Général. L'objet de la rencontre avec le technicien est de s'informer sur les modalités (techniques et financières) d'une intervention du Syndicat sur la rivière pour résoudre un problème d'érosion.

11 h 45 : Fin de la réunion. De retour à son bureau, Vincent RIBOT en profite pour passer quelques coups de fil et rédiger des courriers. Ce travail de secrétariat n'est pas la première vocation de Vincent, mais cela n'en reste pas moins indispensable pour la gestion au quotidien du Syndicat.

12 h 15 : C'est l'heure de la pause déjeuner...

13 h 30 : Vincent RIBOT enfile ses waders pour se livrer à l'inspection de la ripisylve (végétation de berge) d'un secteur de la Touvre particulièrement peu entretenu (prise de note, photos et croquis).

14 h 05 : Le portable de Vincent sonne, c'est le garde du Conseil Supérieur de la Pêche du secteur de la Touvre. Celui-ci lui indique qu'il vient de constater une pollution à l'aval d'un rejet. Quelques truites gisent au milieu de dépôts grisâtres. Vincent en prend note et remercie le garde du C.S.P. de lui transmettre un rapport à ce sujet au Syndicat. Demain Vincent se rendra sur les lieux de la pollution afin de compléter le dossier et de prendre éventuellement des photos. Il en informera la commune concernée par le biais de son délégué

au Syndicat. Toutes les pollutions sur la Touvre sont ainsi répertoriées.

15 h 30 : Retour au sec pour une réunion, au siège du S.I.A.H.P., concernant la préparation du prochain journal de la Touvre... 16 h 30 : Le président du Syndicat arrive, échange d'une heure pour faire le point sur les différents dossiers et problèmes en cours. L'ordre du jour de la réunion Syndicale de la semaine prochaine est également élaboré.

17 h 45 : Vincent RIBOT se rend chez le riverain qui l'a contacté ce matin. Il constate effectivement un envasement conséquent de la rivière, là où, selon le propriétaire, il y a avait auparavant de belles frayères. La source de ce problème provient d'un dépôt illégal, récemment réalisé à l'amont, par un riverain qui souhaite gagner du terrain sur la rivière. Après avoir pris quelques photos et noté toutes les informations relatives au problème rencontré, Vincent RIBOT prend congé de son interlocuteur. Dans les prochains jours, il se rendra chez le riverain amont et rédigera, si nécessaire, des courriers aux personnes intéressées (riverains, D.D.A.F., Délégué de la commune au Syndicat) pour régler ce problème.

19 h : Retour au siège, c'est la fin d'une journée bien remplie. Demain, au programme : constat de la pollution, rencontre avec une pisciculture, réunion à la ComAGA... Vincent RIBOT aura encore une journée bien pleine. Ce qu'il aime dans son travail de technicien rivière, c'est d'avoir à « jongler » entre l'aspect technique et humain de la gestion d'une rivière telle que la Touvre.



Le mot du technicien-rivière

Cet été, j'ai eu l'occasion d'observer le cœur de la Touvre grâce à des descentes en canoë et de prendre du recul avec un survol en hélicoptère, par l'intermédiaire du Conseil Général de la Charente. Depuis plusieurs mois, beaucoup de travaux ont été effectués tant par la collectivité que par les riverains, cela se ressent positivement sur la ripisylve (végétation de berge)... Cependant de trop nombreuses parcelles de notre rivière demeurent à l'état d'abandon total. Sur ces secteurs où les arbres sont souvent morts ou dépérissent, les ronces parviennent particulièrement bien à tirer leur épingle du jeu.... Mais l'inconvénient n'est pas seulement d'ordre esthétique. En effet, le manque d'entretien favorise la création d'embâcles (arbres ou branches entravant l'écoulement de l'eau). Dans ces conditions l'érosion et son corollaire, la sédimentation (ou envasement) peuvent facilement s'exprimer. Il n'est pas nécessaire d'expliquer les conséquences à moyen terme que peuvent avoir ces perturbations hydrauliques sur les berges de la rivière... Enfin, je ne parlerai pas du risque que représentent les arbres morts dans ce milieu finalement assez fréquenté (pêcheurs, canoës...).

La négligence du propriétaire des parcelles en question est loin d'être la seule explication de cet état des lieux peu flatteur. Bien souvent, le propriétaire n'a pas les capacités (techniques, financières...) pour réaliser les interventions adéquates. En outre, les parcelles concernées sont souvent petites, morcelées, et difficiles d'accès (îles ou secteurs peu urbanisés). La tempête de décembre 1999, le dépérissement des aulnes (vergues) touchés par la maladie, la prolifération des ragondins et rats musqués aggravent la situation.

Autrefois, une parcelle bien entretenue était source de profits : bois, pêche, cultures diverses... Autant d'avantages qui aujourd'hui, compte tenu de l'évolution du mode de vie, apparaissent bien désuets. Ceci au point que, pour certaines personnes, la propriété d'une parcelle en bordure de Touvre représente un fardeau difficile à assumer.

Je viens d'être chargé d'établir un état des lieux précis de l'ensemble de berges de la Touvre. Inventaire préalable à toute prise de décision.

LA TOUVRE, VUE DE L'INTÉRIEUR

Dans le cadre de cette manifestation, l'animation mise en place par les plongeurs du club de Ruelle a eu particulièrement du succès. Il s'agissait pour eux de plonger dans le Bouillant équipés d'une caméra reliée à une télévision. Les astucieux plongeurs ont ainsi pu faire découvrir en direct à une centaine de curieux l'intérieur de cette résurgence qui alimente en eau une grande partie de l'agglomération d'Angoulême. Une maquette des sources et le commentaire d'un plongeur resté sur la berge ont complété cette découverte. Une telle expérience n'avait pas été menée depuis... 1970.



Les glissières à canoë, un atout pour la Touvre

Les clubs locaux de canoë-kayak ont profité des aménagements réalisés par le SIAHP pour proposer des descentes sur la Touvre, accompagnées ou non, entre



Ruelle et le centre communal de Gond-Pontouvre ou jusqu'à Angoulême.

La Fête du nautisme, le 8 mai, a été l'occasion d'une opération « portes ouvertes ». Les trois clubs nautiques ont mis en commun matériel et cadres diplômés pour accompagner le public entre Ruelle et Angoulême.

D'autre part, les scolaires de Gond-Pontouvre et Angoulême ont pu descendre la rivière avec leur classe, encadrés par les enseignants et les cadres professionnels des clubs.

Enfin sont arrivées les animations estivales à l'attention de publics divers (individuels et groupes), dont des descentes semi-nocturnes toujours très appréciées. Cet

été, plus d'un millier de personnes ont navigué sur la Touvre pour leur plus grand plaisir.

Il faut noter que les consignes étaient toujours orientées vers la prudence : équipements obligatoires, franchissements aux endroits indiqués, respect de la signalisation, respect des riverains et des autres usagers (pêcheurs en particulier) et de leur tranquillité.

Aucun incident à déplorer, les glissières ont donné toute satisfaction. Bien entendu, ces 1700 personnes non licenciées qui ont navigué sur la rivière cette année étaient enchantées de ne pas devoir débarquer et transporter leur embarcation.

Ces drôles de « toboggans » sont un atout majeur de développement de la pratique du canoë-kayak grand public sur la Touvre. Nous remercions les concepteurs et le Syndicat de la mise en service de ces aménagements.

Côté compétition, le bassin de slalom de Foulpougne a vu sa première épreuve régionale le 13 octobre. 248 bateaux sont venus de la région et d'ailleurs pour se mesurer lors du sélectif régional de slalom et du challenge des jeunes.

Enfin, le 21 septembre 2003, le 1er sélectif régional de descente de rivière pour la saison 2003-2004 pourra être organisé sur la Touvre, grâce aux glissières à canoë.

J.L. TESSAUD
Comité technique régional de canoë-kayak

Les ouvrages de la Touvre ont entrouvert leurs portes aux poissons

La truite fario, pour ne citer qu'elle, peut maintenant se frotter les nageoires. Depuis fin 2001, des dispositifs de franchissements de seuils lui permettent de passer, chose impossible jusqu'alors, quatre des nombreux ouvrages hydrauliques présents sur la Touvre. Un plus pour notre gent piscicole, puisque cette opportunité technique lui offre à présent de nouveaux espaces de liberté, de reproduction, de vie en somme. Souhaitons que cette avancée majeure, fruit d'un engagement fort des collectivités, fasse naître d'autres programmes pour nos poissons et nos milieux aquatiques.

Nous espérons pouvoir mener dans les années à venir une étude sur la remontée des poissons grâce à ces dispositifs.

La Fédération de Charente pour la pêche et la protection du milieu aquatique
60 rue de Bourlion - 16160 Gond-Pontouvre



Fiche technique

Berle dressée

Berula erecta

Plante herbacée vivace, de la famille des apiacées (ombellifères). Son système racinaire (stolon) est planté sur le fond du cours d'eau. Au départ, cette plante vit sous l'eau, puis elle grandit et émerge, jusqu'à avoir des tiges de 40 cm au-dessus de la surface. Les feuilles sont dentées irrégulièrement. Les fleurs blanches groupées en ombelles apparaissent entre juin et septembre. Habitat : eaux fraîches peu profondes, dans les fossés, sur les rives et dans les eaux courantes ou stagnantes. La berle dressée est un mets apprécié par les cygnes de la Touvre. Petit à petit, elle laisse notamment la place à une autre plante, la callitriche dont les

petites feuilles sont plus difficiles à becqueter pour les cygnes. Malheureusement, cette dernière produit moins d'oxygène.



Rôle de la végétation aquatique et semi-aquatique

Sous l'eau, les plantes servent d'abri, de nourriture, de lieu de ponte pour les invertébrés et les poissons. Les plantes aquatiques sont consommées par certains oiseaux d'eau (le cygne, la poule d'eau) et par des mammifères (ragondins).

A la surface de l'eau, les poules d'eau y construisent leurs nids. Grâce à la photosynthèse, ces végétaux sont à la base du fonctionnement de l'écosystème aquatique.

Enfin, la végétation a un rôle essentiel dans la stabilisation naturelle des berges.

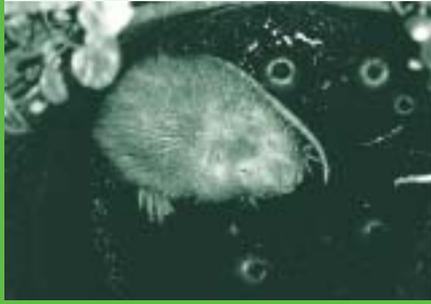
Plantation d'espèces végétales semi-aquatiques : quelques règles

- **Bannissez** les espèces exotiques, qui vont modifier l'écosystème ;
- **Choisissez** des espèces existant déjà dans la zone : elles sont adaptées au milieu ;
- **Renseignez-vous** sur les plantes actuellement sujettes à maladie ;
- **Évitez** les alignements monotones ;
- **N'hésitez pas** à aller voir ce qui a été fait dans ce domaine sur la Touvre (l'Île Ronde du Syndicat, Foulpougne, la Plaine des jeux à Magnac) et à prendre conseil auprès de Vincent RIBOT, le technicien-rivière du SIAHP.



Étonnant !

La Touvre héberge un gène hors du commun chez les ragondins, c'est ainsi qu'un de nos lecteurs a pu photographier ce ragondin albinos.



Questions du jour

J'habite sur les bords de La Touvre et régulièrement mes plantations sont dévastées, que puis-je faire ?

Vous pouvez prendre contact avec le technicien rivière qui vous indiquera la marche à suivre au cas par cas pour remédier à ce désagrément. Des solutions simples peuvent être mises en place sans aucun coût pour vous.

J'observe assez régulièrement, des rejets d'aspect « douteux » (colorations, odeurs...) dans la Touvre et je ne sais pas qui contacter...

C'est la ComAGA qui a la compétence en matière de réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales. Bien que les services de la ComAGA fassent d'importants efforts pour la protection du milieu, il arrive effectivement que l'on ait à faire face à un problème de pollution. Vous devez alors contacter la ComAGA, au **05 45 38 60 60** (service assainissement) qui enverra un de ses agents chargé de la surveillance réseaux.

Bien sûr, en cas de pollution importante, il est impératif d'appeler la brigade départementale du Conseil Supérieur de la Pêche au **05 45 22 77 83**.

Des envahisseurs qui menacent les rivières françaises.

L'introduction d'espèces exotiques végétales ou animales entraîne fréquemment une compétition et un recul de la flore et de la faune indigènes. Les plantes introduites sont quelquefois si envahissantes qu'elles peuvent provoquer la quasi-élimination de toute autre végétation sur de grandes portions de berges ou d'îles. Pour ne citer que quelques espèces de plantes exotiques envahissantes : la jussie (ou ludwigia) qui asphyxie les marais de Camargue et le Marais Poitevin, la renouée du Japon qu'on retrouve sur quelques stations le long de la Touvre, la verge d'or du Canada,

le faux indigo, l'érable négundo... Quant aux espèces animales importées, les riverains de la Touvre connaissent bien les dégâts causés par les ragondins et les rats musqués, même si sur de nombreux secteurs, les actions de piégeage permettent maintenir leurs populations à des niveaux stables. La tortue de Floride (dont l'importation est maintenant interdite), lâchée dans notre belle nature, met notamment en péril la survie de la cistude d'Europe. Certaines tortues de Floride sont régulièrement aperçues sur la Touvre, au niveau de l'île François Mitterrand de Gond-Pontouvre

par exemple. Il y a également l'écrevisse américaine qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années en matières de nuisance. Tout dernièrement, vient de s'ajouter à la liste la grenouille taureau, que l'on trouve dans le Sud-Ouest, mais qui ne semble pas avoir colonisé notre belle Touvre.

Certaines de ces espèces végétales ou animales se trouvent malheureusement dans le commerce. En conséquence, ne « libérez » surtout pas ces organismes envahissants dans la nature !!!

Des plongées pour recenser le Bouillant

Deux animateurs de la commission biologie sous-marine du club de plongée CSAR de Ruelle ont pris l'initiative de recenser la flore et la faune de la Touvre, avec l'appui du Comité départemental de la Charente. Cette opération a permis de réunir tous les plongeurs des clubs de Charente pour un but précis : connaître et reconnaître les habitants aquatiques de la Touvre. En améliorant nos connaissances, nous sensibilisons ainsi toute personne, plongeur ou non, à mieux respecter et protéger notre environnement. Des plongeurs du CSAR de Ruelle, rejoints par leurs collègues du club

GESMA d'Angoulême et du club BA 709 de Cognac, ont participé activement à ce recensement effectué le 6 juillet (profondeur : 14 m, temps de plongée : 35 mn) et le 7 septembre (13 m ; 20 mn). Ils ont pu identifier certaines espèces vivant dans la Touvre : gammars (crevettes), truites, sangsues, anguilles, perches, limnés (petits escargots), algues, mousses et herbes. Gênés par une visibilité moyenne due au mauvais temps de cet été, les plongeurs animateurs bio du CSAR de Ruelle ont décidé de poursuivre cette aventure l'année prochaine.

Marie-Hélène Vacher, responsable commission bio du CSAR de Ruelle

Alain Vacher, président commission bio du Comité départemental Charente

